

Magalas La défense active de la ligne Béziers-Neussargues

Un appel à rassemblement est proposé ce samedi 9 février par le comité pluraliste.

Lundi 28 janvier, une quinzaine de membres très actifs du comité pluraliste pour la défense de la ligne Béziers-Neussargues, s'était donné rendez-vous au nord de Séverac, au restaurant de la gare de Campagnac, dans l'Aveyron.

« Cette réunion était l'histoire de faire le point sur l'état du train de l'Aubrac, et de tester le nouveau tarif à 1 € sur toutes les lignes d'Occitanie », souligne Frédéric Denis, du comité pluraliste. Et d'ajouter : « Pour comparaison, certains étaient venus depuis la plaine en voiture, mais la plupart par le train. Partis aux alentours de 10 h, nous nous sommes tous retrouvés sur les coups de midi. De son côté, le train n'avait pas été ralenti malgré les fortes chutes de neige, tandis que sur l'A75, les poids lourds ne respectant pas l'interdiction de circulation, ont ralenti les auto-

mobilités, augmentant leur temps de parcours habituel. Également, les uns ont payé 2 € l'aller et retour, les autres ayant dû s'acquitter des frais d'essence et du tarif péage au pont de Millau ».

Lors de la réunion, un document a été élaboré et sera distribué aux habitants du territoire. Le comité pluraliste organise un point presse, **samedi 9 février** à 15 h, devant l'Intermarché, ZAE l'Audacieuse de Magalas. « Cette invitation citoyenne s'adresse à tous les élus, responsables d'associations, commerçants et gestionnaires des services, avec à l'ordre du jour : l'actualité sur la ligne SNCF Béziers-Neussargues ; la distribution des brochures "Voyager en train et Retrouver votre ligne" ; la présentation des livres "Le Manifeste" et des informations sur la votation citoyenne », conclue Frédéric Denis.



■ Les membres du comité pluraliste à Campagnac.

● AMIS DE L'ÂGE D'OR

Les Amis de l'âge d'or organisent une assemblée générale extraordinaire, lundi 11 février à 15 h, à la salle de la convivialité, afin de procéder au renouvellement du bureau démissionnaire de l'association. L'association informe : « Les élections se feront à bulletin secret, en présence de Charles Hey, maire. Tous les adhérents de 2018 pourront voter. Les personnes qui ne pourront pas se déplacer pourront donner une procuration à un adhérent de leur choix.

La présence des adhérents est indispensable, afin que cette association, puisse continuer à apporter aux personnes du 3e âge, des moments de convivialité et de bonne humeur, lors des après-midi au club, des sorties et des voyages ».

● PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves du collège (AAPE) organise un loto, vendredi 8 février à 20 h, salle de la Convivialité.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.